



Avignon, le 6 juillet 2023

Courrier intersyndical des organisations SNUDI-FO 84, FSU-SNUipp 84 et UNSA 84

Madame la Directrice Académique,

Des enseignants titulaires de secteur nous alertent des compositions de postes annoncées pour la rentrée prochaine. Même lorsqu'il serait possible de maintenir la composition du poste actuel, des services ont été éclatés sur des écoles parfois éloignées. Cela met plusieurs collègues en difficultés pour conjuguer l'exercice de leur métier avec leur vie personnelle.

D'autres titulaires de secteur qui n'ont pas encore connaissance de la composition de leur poste craignent d'avoir des fractions hors de leur secteur.

De leur côté, des écoles nous interpellent lorsque des fractions de postes à compléter permettent de composer un service à 100% sur une même école et d'y maintenir le TRS actuel pour faciliter la continuité pédagogique au bénéfice des élèves et pour favoriser la stabilité de l'équipe enseignante.

En conséquence, nous vous demandons de revoir toutes les compositions de postes pour lesquelles des demandes de réexamen sont adressées aux IEN et à vos services par des collègues TRS.

Nous avons connaissance de fractions de postes non attribuées, nous vous demandons donc d'attribuer ces fractions pour améliorer les postes des collègues TRS mis en difficulté.

Par ailleurs, nous avons également connaissance de postes entiers vacants, nous vous demandons de revoir l'affectation de collègues nommés hors vœu que ces postes vacants pourraient satisfaire.

Des écoles nous annoncent qu'elles sont d'ores et déjà averties de la nomination de contractuels.

Nous vous demandons de suspendre ces nominations de contractuels afin que tous les TRS et tous les titulaires insatisfaits qui ont fait recours puissent bénéficier de toutes les possibilités offertes par ces vacances de postes pour exercer leur service dans des conditions tenables pendant l'année scolaire à venir. Il n'est pas acceptable que des collègues titulaires soient affectés après des contractuels et il est impératif de donner des signes de considération à ces collègues qui se sentent bafoués dans leurs droits de fonctionnaire, déclassés professionnellement et humainement par votre décision.

Nous sollicitons en urgence une audience intersyndicale pour répondre aux demandes des collègues le plus rapidement possible.

Tanguy LANGLET
Pour le SNUDI-FO 84

Nicolas ODINOT
pour la FSU-SNUipp 84

Olivier MONTEL
pour l'UNSA 84